

10 avril 2026
**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**

Balade canine au cœur de Neerpede

Commune Amie des Animaux, Anderlecht organise une nouvelle balade canine le samedi 18 avril. Le parcours s'étendra sur 4 kilomètres au cœur des paysages verdoyants de Neerpede et se clôturera par un verre de l'amitié.

Qu'est-ce qu'une balade canine ?

Au-delà du simple exercice physique et du moment de socialisation (tant pour le chien que pour son binôme humain), la balade canine permet de renforcer le lien avec votre compagnon. Elle permet de soutenir sa santé mentale et physique tout en échangeant avec les autres personnes présentes. Entre partage de savoirs, discussions et questions, conseils spécifiques et moments privilégiés avec votre animal de compagnie, la balade canine est une vraie invitation au partage et au bien-être.

A quoi correspond le label d'or « Commune Amie des Animaux » obtenu par Anderlecht ?

L'appel à projets « Commune Amie des Animaux » a été lancé en 2023 par la Région de Bruxelles-Capitale. A cette occasion, la commune d'Anderlecht – ainsi que 3 autres communes – a remporté le label d'or qui salue l'engagement et l'innovation des communes en matière de bien-être animal. Pour obtenir le label, les communes devaient remplir une série de critères établis tels que l'organisation d'événements en lien avec le bien-être animal et la sensibilisation à l'éducation canine dans lesquels s'inscrivent les balades canines mises en place à Anderlecht depuis plusieurs années.

Rendez-vous le 18 avril à 14h30 au Parc des Etangs (côté Square Frans Hals) avec votre compagnon à 4 pattes pour un moment convivial et de partage.